



**Mémoire à l'intention du Comité permanent des finances
de la Chambre des communes**

Consultations prébudgétaires pour le Budget fédéral de 2015

Août 2014

Le récent Sommet national sur les compétences, qui s'est tenu à Toronto (Ontario) et dont l'hôte était l'honorable Jason Kenney, a attiré l'attention du public sur les problèmes que les employeurs auront à affronter si l'on ne règle pas rapidement et efficacement la question de l'inadéquation des qualifications. Le fossé ira grandissant à mesure que les nouvelles technologies et les innovations continueront de transformer le paysage économique et d'accroître la demande de travailleurs très qualifiés. Les collèges publics de l'Ontario sont bien placés pour sensibiliser les élèves de toutes les catégories socioéconomiques, depuis les gens qui doivent se recycler pour pouvoir s'inscrire à des programmes collégiaux à temps plein jusqu'aux diplômés universitaires en quête de compétences monnayables.

« La création d'emplois, la croissance économique et la prospérité à long terme sont les grandes priorités de notre gouvernement. Étant le premier en son genre, ce sommet sur les compétences était une occasion unique de rassembler des intervenants clés pour discuter des principaux enjeux en matière de compétences et pour déterminer les pratiques exemplaires ainsi que les mesures prioritaires. Cela nous aidera à aller au-delà des discussions pour trouver des solutions au profit de tous les Canadiens et de l'économie. »

- *L'honorable Jason Kenney, ministre de l'Emploi et du Développement social*

Collèges Ontario est l'organisme qui représente les 24 collèges d'arts appliqués et de technologie de la province. Nous faisons valoir des politiques permettant de veiller à ce que l'Ontario produise la main-d'œuvre très qualifiée indispensable à la prospérité de notre province. Les collèges jouent un rôle central dans l'élaboration de programmes répondant directement aux besoins des employeurs de leurs collectivités en offrant des programmes d'études, de formation d'apprentissage et de préapprentissage et des programmes de littératie et de numératie.

MAXIMISER LES COMPÉTENCES ET L'ACTIVITÉ DE L'ENSEMBLE DES CANADIENS

La solidité et la compétence de notre main-d'œuvre est le déterminant le plus important des niveaux de productivité et de la capacité d'innovation. Selon le Conference Board du Canada, l'inadéquation des compétences peut coûter à l'Ontario 24,3 milliards de dollars par an de perte d'occasions économiques, 3,7 milliards par an de recettes fiscales provinciales et 4,4 milliards par an de recettes fiscales fédérales parce que les employeurs ne peuvent pas trouver de gens possédant les qualifications dont ils ont besoin pour innover et prendre de l'expansion dans l'économie moderne. S'y ajoute le fait que 73 % des employeurs déclarent que la demande de compétences a augmenté depuis 10 ans. L'inadéquation des qualifications empirera si l'on ne prend pas de mesures. On a besoin d'un effort concerté et prolongé des employeurs, des étudiants, des syndicats, des enseignants et des gouvernements pour garantir une éducation de pointe répondant aux besoins des employeurs et axée sur l'économie moderne.

Il n'y a pas de solution unique à l'inadéquation des qualifications et à la pénurie de compétences. Il y faut une stratégie intergouvernementale visant à maximiser les occasions pour l'ensemble des Canadiens, c'est-à-dire :

- Mettre en œuvre la nouvelle subvention canadienne pour l'emploi.
- Améliorer les ententes sur le développement du marché du travail.
- Multiplier les possibilités d'éducation et de formation pour les jeunes et les personnes les plus vulnérables.
- Améliorer l'intégration des immigrants au marché du travail.
- Régler les problèmes d'infrastructure.
- Améliorer la recherche appliquée en fonction des besoins des employeurs.
- Améliorer l'information sur le marché du travail.

LA NOUVELLE SUBVENTION CANADIENNE POUR L'EMPLOI

Les collèges de l'Ontario entretiennent d'excellentes relations avec les petites, moyennes et grandes entreprises et savent depuis longtemps répondre aux besoins du marché du travail local en offrant des programmes d'études postsecondaires et des programmes et services destinés aux plus vulnérables de nos concitoyens qui ont de la difficulté à trouver un emploi. Nous participerons avec plaisir aux consultations du ministère de la Formation et des collèges et universités pour discuter des moyens de mieux intégrer l'emploi et les programmes et services de formation. Nous sommes conscients du fait que cette souplesse permettra à la province de continuer de financer des programmes efficaces visant à aider les membres les plus vulnérables du marché du travail.

Recommandation

- La part de l'Ontario dans les ressources offertes par la subvention canadienne pour l'emploi devrait être portée à 40 % du total compte tenu de la proportion que la province représente dans les données démographiques et le taux de chômage.

LES ENTENTES SUR LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Selon les budgets 2013 et 2014, les ententes sur le développement du marché du travail (EDMT) ont été révisées. Les collèges de l'Ontario, grâce à leurs relations étroites avec les employeurs locaux, savent très bien offrir une formation professionnelle donnant accès à de bons emplois. Plus de 90 % des employeurs sont satisfaits des diplômés qu'ils ont embauchés. Les programmes de formation fédéraux et provinciaux doivent tenir compte à la fois des besoins à court terme des employeurs et de la nécessité à long terme de former une main-d'œuvre solide qui pourra répondre aux besoins à venir de la province.

Recommandations

- La part de l'Ontario dans les ressources offertes par les EDMT devrait être portée à 40 % compte tenu de la proportion que représente la province dans les données démographiques et le taux de chômage.
- Il faudrait concevoir les programmes EDMT de façon à garantir qu'une grande partie des diplômés obtiennent de bons emplois permanents, compte tenu du fait que les nouveaux emplois exigent des titres de compétences postsecondaires reconnus.
- Il faudrait concevoir des programmes de compétences essentielles offrant une formation professionnelle de base qui donne directement accès à un emploi ou à des programmes postsecondaires sanctionnés par des certificats reconnus par les employeurs.
- Il faudrait limiter la contribution financière des employeurs aux salaires versés aux étudiants (PEC, temps partiel, etc.) ou aux diplômés, puisque la plupart des employeurs participants sont de petites entreprises.
- Les programmes EDMT de l'Ontario devraient continuer d'être administrés par Emploi Ontario.
- Le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC), administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNGC) pour le compte du Conseil proprement dit, du CRSH et de l'IRSC, offre un soutien très efficace aux entreprises locales et partenaires communautaires en matière de recherche appliquée, de concert avec les collèges et leurs étudiants. Son budget devrait être porté à 10 millions de dollars par an.

LES OCCASIONS D'ÉDUCATION ET DE FORMATION POUR LES CANADIENS VULNÉRABLES

Pour pallier l'inadéquation des qualifications, le Canada doit améliorer les résultats scolaires et professionnels des étudiants non traditionnels, comme les Autochtones, les jeunes défavorisés et les personnes handicapées, grâce à un cadre stable et intégré de programmes et de services adaptés et suffisamment financés. Ces catégories de population restent très en deçà de ce qu'il faudrait en termes d'éducation et d'emploi. Près d'un jeune Canadien sur dix âgé de 20 à 24 ans n'est ni au travail ni à l'école.

Les collèges sont très bien placés pour permettre aux Autochtones, aux jeunes, aux personnes handicapées, aux chômeurs, aux travailleurs à faible revenu et à ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ou ne sont pas suffisamment préparés pour suivre des études postsecondaires d'avoir accès à une éducation et à des programmes de transition. Ils sont depuis longtemps des partenaires de l'exécution des programmes fédéraux de formation professionnelle.

Recommandations

- Faciliter le développement de compétences essentielles grâce à la formation et la certification de formateurs dans les collèges.

- Lancer un projet pilote pour élaborer des modèles novateurs de sensibilisation et de prestation de programmes d'éducation et de formation visant les groupes vulnérables, grâce à des partenariats entre le secteur privé et les collèges.

L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS

Les immigrants récents affichent des résultats moindres que les Canadiens de souche, qu'il s'agisse du taux de chômage ou du revenu. Comme leurs homologues étrangers arrivent en plus grands nombre au Canada, l'occasion est belle de pallier l'inadéquation des qualifications dans les domaines très en demande en assouplissant les modalités d'immigration.

Recommandations

- Prendre des mesures et réviser les politiques visant à attirer, à soutenir et à garder des étudiants étrangers désireux d'étudier dans des domaines très en demande.
- Lancer un projet pilote pour permettre aux collèges d'aider les étudiants étrangers à faire des études dans des domaines très en demande et qui décident d'immigrer au Canada.

L'INFRASTRUCTURE

En 2012, les investissements privés de l'Ontario dans la machinerie et le matériel se sont élevés en moyenne à 5 267 \$ par équivalent d'employé à temps plein. Pendant ce temps, les collègues n'ont pu investir que 69,28 \$ par équivalent d'étudiant à temps plein – à peine 1,3 % des dépenses du secteur privé (source : Conference Board du Canada). On a besoin d'investissements pour améliorer l'infrastructure et le matériel didactique des collèges et veiller à ce que les étudiants soient initiés au matériel employé dans les milieux professionnels et puissent avoir accès à des emplois.

En 2011, une enquête sur la capacité institutionnelle, les installations et les besoins en matériel a révélé que 35 % du matériel employé dans l'enseignement était inférieur à la norme. L'arriéré d'entretien différé limite la qualité et l'adéquation de l'espace didactique. Les besoins de mise à niveau du matériel sont évalués à 463 millions de dollars et les besoins d'entretien différé, à 3.6 milliards de dollars.

Pour améliorer l'avantage numérique du Canada, il faudra que les collèges disposent d'une infrastructure pour étayer l'intégration croissante de la technologie numérique dans les programmes d'études, notamment pour mieux répondre aux besoins des régions rurales, éloignées et nordiques. L'insuffisance des ressources en technologie didactique et de l'accès aux services à large bande entravent considérablement la possibilité de joindre les habitants de ces régions.

Recommandation

- Créer un fonds pour le matériel et l'entretien différé (doté de ressources de contrepartie fournies par les employeurs) pour permettre aux collèges de disposer de matériel didactique à jour et utile et d'installations suffisantes pour répondre à la demande du milieu professionnel et aux collèges desservant des régions rurales ou éloignées d'avoir plus facilement accès à la technologie numérique et à des services à large bande.

LA RECHERCHE APPLIQUÉE AXÉE SUR LES BESOINS DES EMPLOYEURS

On peut améliorer l'employabilité des diplômés en accentuant l'orientation de la recherche appliquée vers les besoins des employeurs. Le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC), administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNGC) pour le compte du Conseil proprement dit, du CRSH et de l'IRSC, offre un soutien très efficace aux entreprises locales et partenaires communautaires en matière de recherche appliquée, de concert avec les collèges et leurs étudiants.

Collèges Ontario estime que le gouvernement du Canada peut améliorer l'investissement privé dans la recherche, le développement et l'innovation en rétablissant l'Initiative pour la recherche appliquée et la commercialisation de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) et en en faisant une mesure permanente. Ce programme a été lancé en 2010 sous la forme d'un projet pilote de deux ans doté d'un budget de 15 millions de dollars. Il a porté fruit et devrait être transformé en programme permanent.

Recommandations

- Augmenter le budget du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté de 10 millions de dollars par an.
- Rétablir l'Initiative pour la recherche appliquée et la commercialisation de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) et la doter d'un budget de 30 millions de dollars par an.
- Verser 5 millions de dollars par an à FedNor pour créer dans le nord de l'Ontario un programme semblable à FedDev Ontario.

L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'amélioration de l'information sur le marché du travail (IMT) du point de vue de l'offre et de la demande est une mesure transversale circonscrite par les entreprises et les gouvernements. Nous félicitons le gouvernement fédéral d'avoir commencé à améliorer l'IMT, mais il y a encore du travail à faire. Les dirigeants d'entreprises de l'Ontario ont besoin de meilleures données à l'échelle locale et régionale et de données plus granulaires dans les secteurs d'activité les plus importants. Du côté de l'offre, le

gouvernement fédéral aimerait recueillir des données sur la mesure dans laquelle les établissements postsecondaires répondent aux besoins du marché du travail.

Il faut pour cela que le gouvernement du Canada améliore les données nationales sur tous les types d'apprenants inscrits dans les collèges et instituts. Les données recueillies grâce au Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada n'incluent pas les étudiants inscrits aux programmes de rattrapage, d'apprentissage, et du premier cycle et des cycles supérieurs universitaires.

Recommandations

- Améliorer la collecte de données effectuée par Statistique Canada sur les collèges et instituts par le biais du SIEP pour qu'il soit possible de saisir tout le spectre des programmes d'enseignement : rattrapage, certification, diplomation, apprentissage, premier cycle et cycles supérieurs universitaires.